Un portrait équivoque : la pauvreté chez les personnes âgées au Québec

Colloque CIQSS-ISQ Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer

Guy Fréchet, Ph. D.

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)

ACFAS, Montréal, 7-8 mai 2012

Résumé

- D'après les statistiques disponibles, le portrait de la pauvreté chez les personnes âgées au Québec est équivoque;
- selon la mesure de faible revenu choisie et selon l'année, il peut y avoir de fortes variations, elle peut être soit très faible, soit très importante;
- il n'existe pas d'autre catégorie de personnes pour laquelle les données semblent aussi divergentes.

Résumé

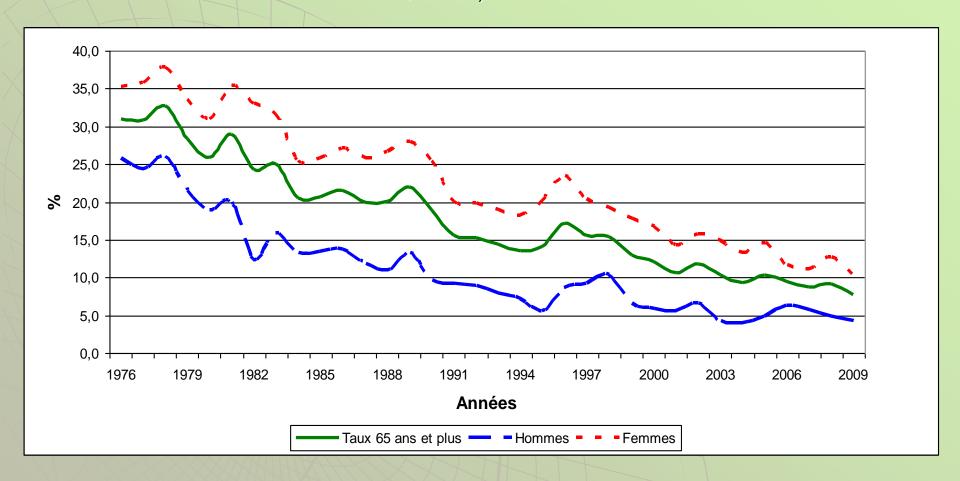
- Nous observerons ainsi ce que peuvent nous apprendre les taux de faible revenu selon les seuils de faible revenu (SFR), la mesure de faible revenu (MFR) et la mesure du panier de consommation (MPC).
- Nous observerons également l'évolution de ces taux au cours des dernières décennies.
- Nous observerons enfin l'évolution des ratios des personnes âgées en situation de faible revenu sur l'ensemble des personnes à faible revenu au cours des dernières décennies, de façon à voir l'évolution de la situation relative des personnes âgées.

Mesures de faible revenu

Seuils de faible revenu (SFR)

- Mesure fondée sur le fait de dépenser 20 % de plus que le pourcentage consacré par une famille moyenne pour se nourrir, se vêtir et se loger (base de 1992 : 43,6 %, seuils ajustés annuellement pour l'inflation);
- 35 seuils, tailles du ménage (7) X tailles d'agglomération (5);
- biais de mesure reconnus par Statistique Canada, dans le cadre des comparaisons interprovinciales, en vertu du coût de la vie différencié selon les provinces

Taux de faible revenu des personnes âgées d'après les SFR après impôts, Québec, 1976-2009

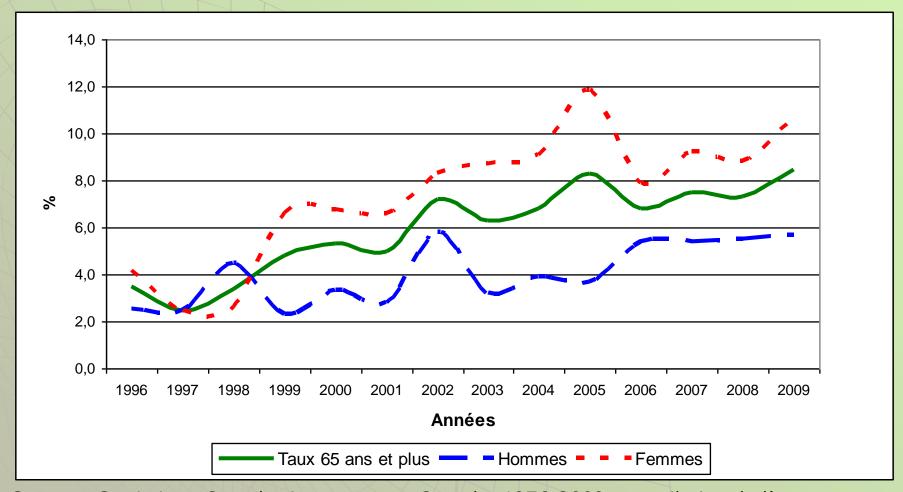


Mesures de faible revenu

Mesure de faible revenu (MFR)

- Moitié de la médiane des revenus ajustée selon la taille du ménage;
- approche relative;
- utile pour les comparaisons internationales;
- ne varie pas en fonction de la taille de l'agglomération.

Taux de faible revenu des personnes âgées d'après la MFR après impôts, Québec, 1996-2009



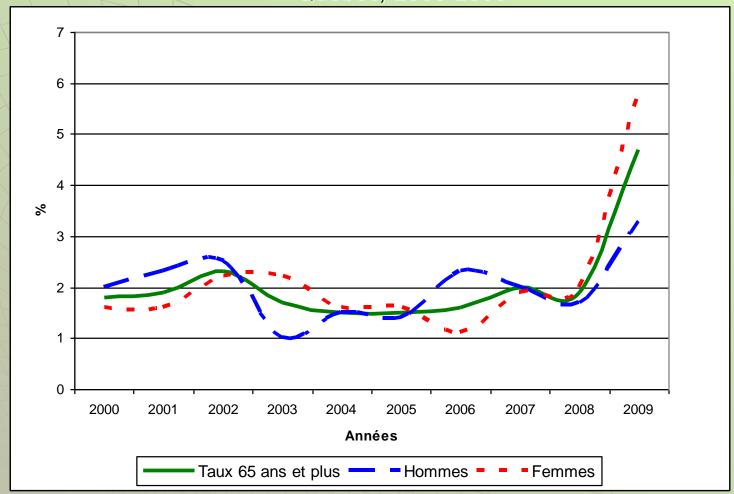
Mesures de faible revenu

- Mesure du panier de consommation (MPC)
 - D'après la MPC, une unité familiale est considérée à faible revenu si son revenu disponible à la consommation est inférieur à la valeur d'un panier de biens et de services calculée pour sa collectivité ou une collectivité de même taille.

Mesures de faible revenu

- le panier de consommation comprend, pour une famille de référence de 4 personnes, ce qu'il en coûte pour la nourriture, les vêtements et chaussures, le logement, les transports et les autres biens et services (ex.: ameublement, loisirs, téléphone, etc.)
- le revenu familial disponible est le revenu brut moins les prélèvements obligatoires et autres (garde des enfants, soins de santé non assurés, etc.), selon le type de ménage

Taux de faible revenu des personnes âgées d'après la MPC (base 2008) Québec, 2000-2009



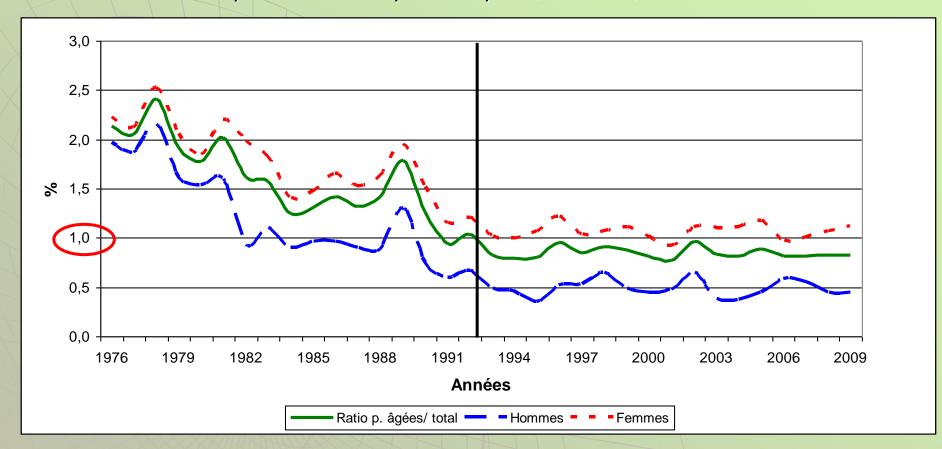
Ratio des personnes âgées sur les personnes à faible revenu

- = taux des personnes âgées sur le taux des personnes à faible revenu
 - Ratio > 1 : les personnes âgées sont proportionnellement plus affectées par le faible revenu que l'ensemble des personnes à faible revenu
 - Ratio = 1 : les personnes âgées sont autant affectées par le faible revenu que l'ensemble des personnes à faible revenu
 - Ratio < 1 : les personnes âgées sont proportionnellement moins affectées par le faible revenu que l'ensemble des personnes à faible revenu

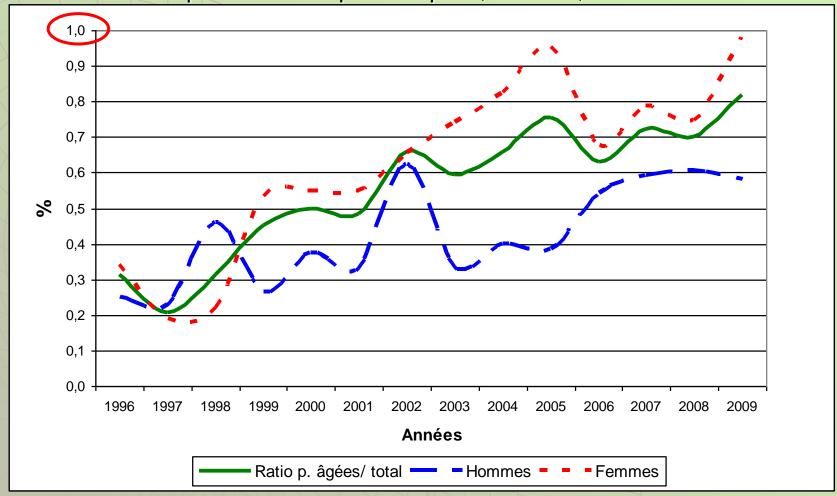
Taux de faible revenu pour l'ensemble, taux de faible revenu des personnes âgées et ratio des personnes âgées sur les personnes à faible revenu selon la MPC (base 2008), Québec, 2000-2009

	2000	2003	2006	2009
Toutes les personnes	11,6	9,2	9,0	9,5
Hommes	10,5	8,9	9	9,5
Femmes	12,7	9,6	9,1	9,4
Taux 65 ans et plus	1,8	1,7	1,6	4,7
Hommes	2	1	2,3	3,3
Femmes	1,6	2,2	1,1	5,8
Ratio p. âgées/ total	0,2	0,2	0,2	0,5
Hommes	0,2	0,1	0,3	0,3
Femmes	0,1	0,2	0,1	0,6

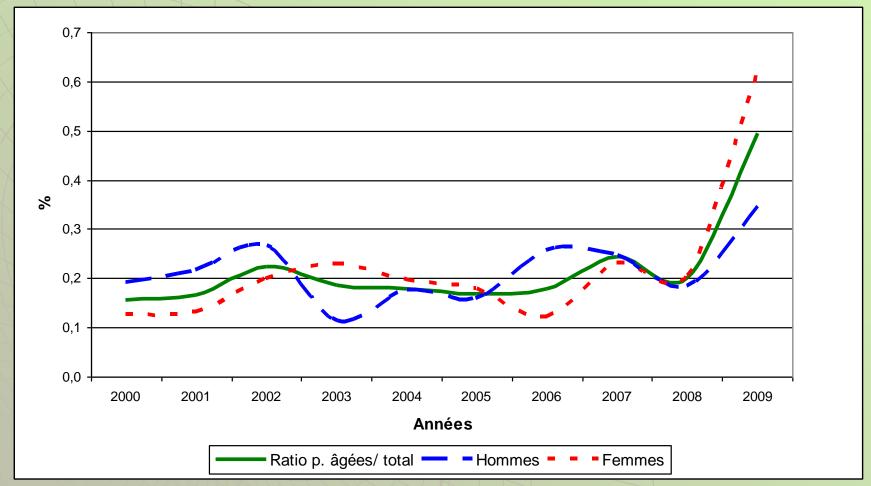
Ratio des personnes âgées sur le total des personnes à faible revenu d'après les SFR après impôts, Québec, 1976-2009



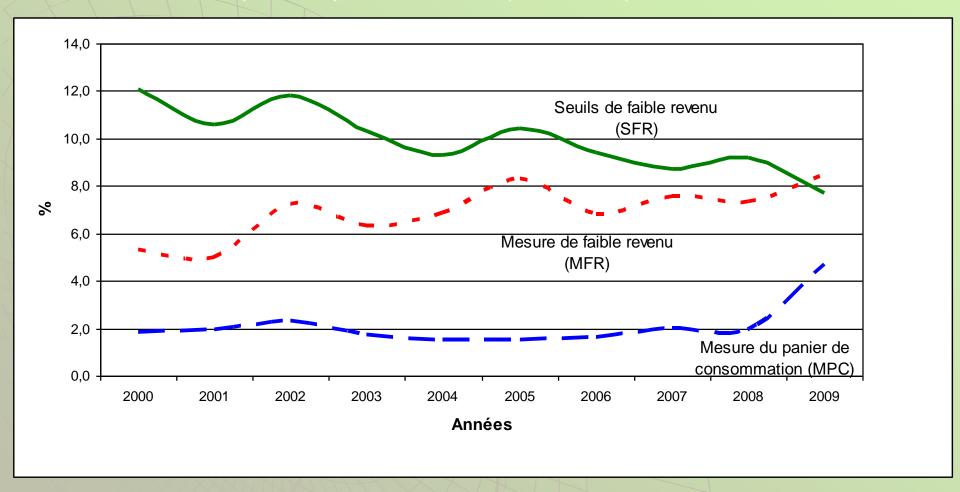
Ratio des personnes âgées sur le total des personnes à faible revenu d'après la MFR après impôts, Québec, 1996-2009



Ratio des personnes âgées sur le total des personnes à faible revenu d'après la MPC (base 2008), Québec, 2000-2009



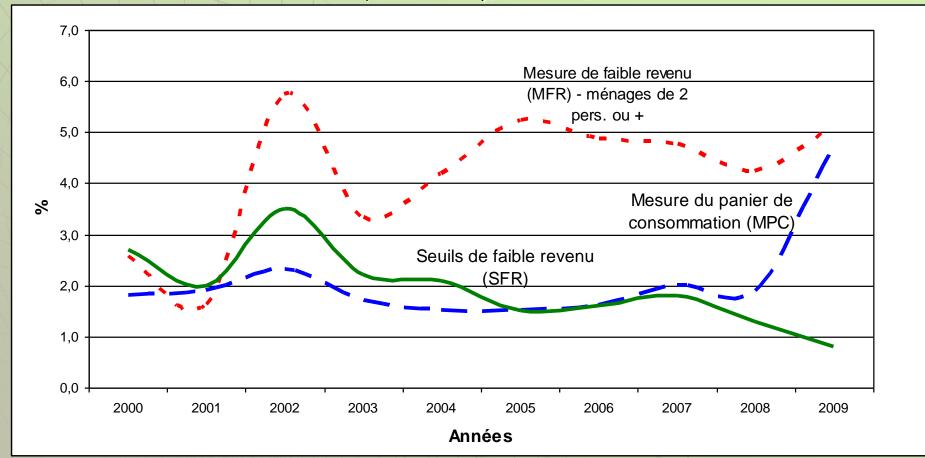
Taux de faible revenu des personnes âgées d'après les SFR après impôts, la MFR après impôts et la MPC (base 2008), Québec, 2000-2009



Observations, période 2000-2009

- Pour l'ensemble des personnes âgées, le portrait de la pauvreté au Québec est équivoque :
 - selon les SFR, les taux sont élevés mais en décroissance continue;
 - selon la MFR, les taux sont moyens mais en faible croissance;
 - selon la MPC, les taux sont faibles mais une hausse est apparue avec la dernière année.

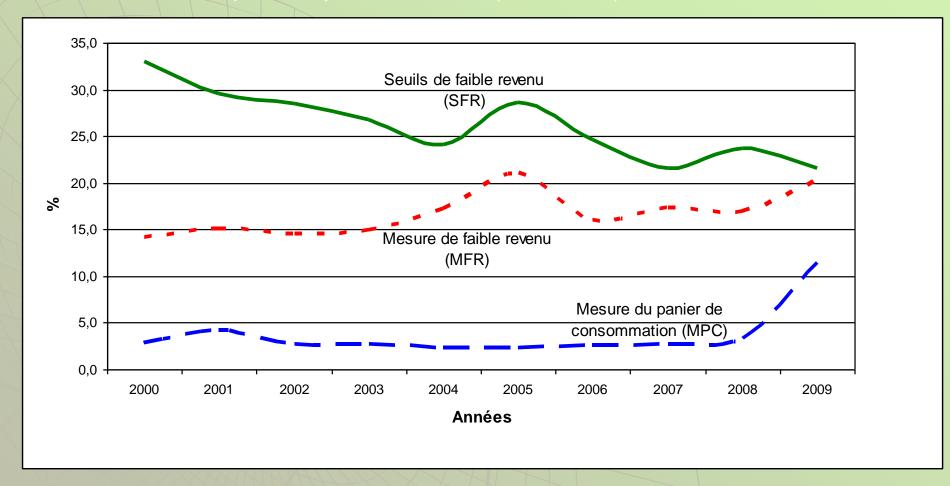
Taux de faible revenu des **personnes âgées dans les familles économiques** d'après les SFR après impôts, la MFR après impôts et la MPC (base 2008), Québec, 2000-2009



Observations, période 2000-2009

- Chez les personnes âgées dans les familles économiques, le portrait de la pauvreté au Québec est encore bien équivoque :
 - selon les SFR, les taux sont faibles et en décroissance;
 - selon la MFR, les taux ont fluctué en début de période et se sont ensuite stabilisés;
 - selon la MPC, les taux sont faibles mais une hausse est apparue avec la dernière année.

Taux de faible revenu des **personnes seules âgées** d'après les SFR après impôts, la MFR après impôts et la MPC (base 2008), Québec, 2000-2009



Observations, période 2000-2009

- Chez les personnes seules âgées, le portrait de la pauvreté au Québec est encore bien équivoque :
 - selon les SFR, les taux sont élevés et en décroissance continue;
 - selon la MFR, les taux sont en légère croissance;
 - selon la MPC, les taux sont faibles mais une hausse est apparue avec la dernière année.

Facteurs explicatifs

- Parmi les facteurs auxquels on réfère le plus souvent pour tenter de démêler le vrai du faux, on note :
 - les questionnements sur les mesures elles-mêmes, leur portée et leurs limites;
 - la validité parfois restreinte des statistiques en raison notamment de la taille des échantillons;
 - les « effets de seuils », dans le cas notamment où les pensions de sécurité de la vieillesse (PSV) et le supplément de revenu garanti (SRG), souvent les seuls revenus pour les aînés les plus pauvres, frôlent les seuils de faible revenu.

Mesures de la pauvreté : portée et limites

- Indicateurs de faible revenu
 - Seuils de faible revenu (SFR)
 - Limites reconnues, on ne tient pas compte des transports, écarts des seuils du simple au double entre régions rurales et grandes villes
 - Mesure de faible revenu (MFR)
 - Fondée sur la médiane des revenus, elle traduit presque davantage les inégalités que la pauvreté
 - Mesure du panier de consommation (MPC)
 - Il existe un arbitraire dans la composition du panier mais au moins, elle permet de tenir compte du coût de la vie

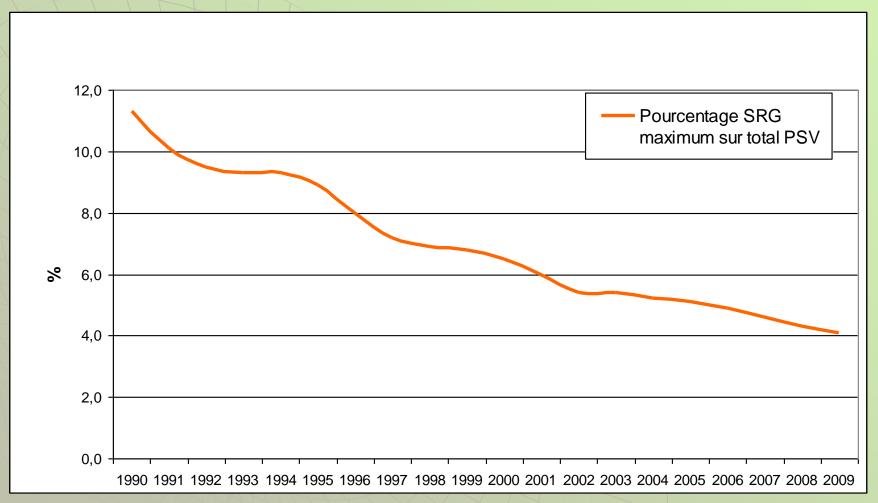
Mesures de la pauvreté : portée et limites

• Éco-Santé Québec 2011 présente pour sa part l'indicateur du taux de ceux et celles qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) maximum, durant un mois donné, par rapport à la population de 65 ans et plus recevant une Pension de sécurité de la vieillesse (PSV)

Mesures de la pauvreté : portée et limites

- L'indicateur n'est pas à toute épreuve, même si la PSV est à caractère universel (inconditionnel pour les personnes de 65 ans ou plus):
 - il faut en faire la demande;
 - le régime fiscal commence à en récupérer une partie avec de revenus de 67 668 \$ en 2011;
 - le régime fiscal en récupère la totalité avec des revenus de 110 123 \$ en 2011.
- L'indicateur permet néanmoins de valider un ordre de grandeur des personnes âgées les plus pauvres :
 - le SRG maximum est octroyé en sus de la PSV à ceux et celles qui ne disposent d'aucun autre revenu de retraite;
 - à défaut d'obtenir une confirmation du taux, on peut néanmoins confirmer la baisse tendancielle observée avec les SFR.

Proportion de la population de 65 ans et plus bénéficiant du Supplément de revenu garanti (SRG), durant un mois donné, par rapport à la population de 65 ans et plus recevant une Pension de sécurité de la vieillesse (PSV) durant le même mois, Québec, 1990-2009



Source : Éco-Santé Québec 2011

Validité des statistiques

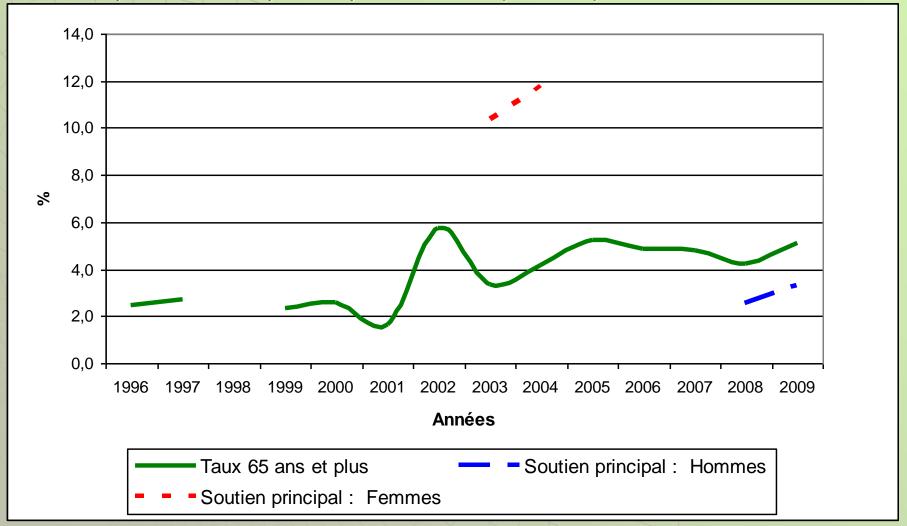
- Le coefficient de variation (CV), soit l'erreur type estimée exprimée en pourcentage de l'estimation, doit aussi être pris en compte :
 - en effet, le nombre de répondants peut diminuer considérablement dans certaines des souscatégories;
 - selon les règles de publication de Statistique Canada, les valeurs dont le CV est <= 16,6 % sont publiées sans restriction; les valeurs dont le CV est > 16,6 % et <= à 33,3 % doivent être interprétées avec prudence et sont accompagnées d'un astérisque « * »; les valeurs dont le CV est > 33,3 % ne sont pas publiées;

Taux de faible revenu des personnes âgées d'après la MPC (base 2008), Québec, 2000-2009

	2000	2003	2006	2009
Toutes les personnes	11,6	9.2	9.0	9,5
Personnes de 65 ans et plus	1,8*	1,7*	1,6*	4,7*
Hommes	10,5	8,9	9,0	9,5
Hommes, 65 ans et plus	2.0*	1,0*	2,3*	3.3*
Femmes	12,7	9,6	9,1	9,4
Femmes, 65 ans et plus	1,6*	2,2*	1,1*	5,8*
Personnes dans les familles économiques	9,1	6,8	6,0	5,9
Hommes dans les familles économiques	7,9	6,3	5,3	5,6
Femmes dans les familles économiques	10,2	7.4	6,6	6,1
Personnes âgées dans les familles économiques	1,8*	1,7*	1,6*	4,7*
Hommes âgés dans les familles économiques	2,0*	1,0*	2,3*	3,3*
Femmes âgées dans les familles économiques	1,6*	2,2*	1,1*	5,8*
Personnes seules	25,4	21,5	23,4	25,7
Personnes seules, hommes	24,9	22,2	26,6	26,2
Personnes seules, femmes	25,9	20,8	20,4	25,1
Personnes seules, personnes âgées	2,8*	2,6*	2,5*	11,4*
Personnes seules, hommes âgés	4,3*	1,6*	6,8*	12,3*
Personnes seules, femmes âgées	2,3*	2,9*	0,9*	11,1*

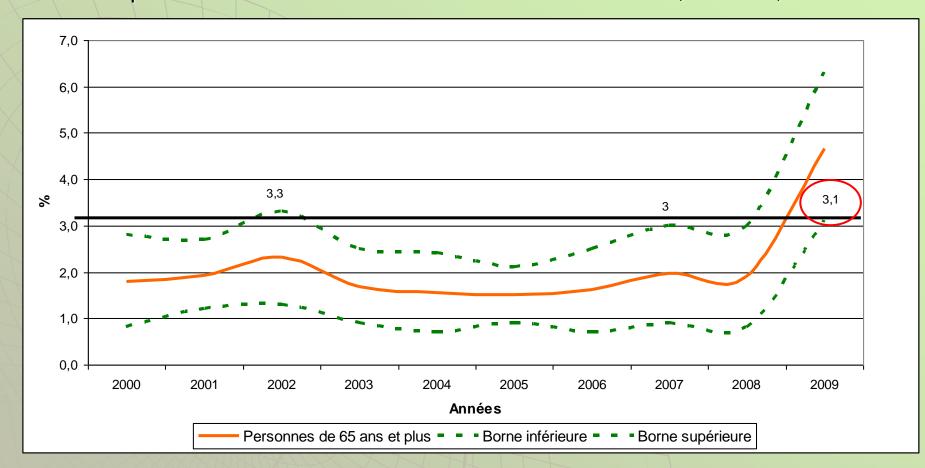
^{*} À interpréter avec prudence, coefficient de variation >= 16,6 % et < 33,3 %

Taux de faible revenu des personnes seules âgées dans les ménages de 2 personnes ou plus d'après la MFR après impôts, Québec, 1996-2009



Validité des statistiques

 lorsque les intervalles de confiance se chevauchent, les différences entre deux années ou entre deux populations peuvent ne pas être statistiquement significatives. Taux de faible revenu des personnes âgées d'après la MPC, bornes supérieures et inférieures des intervalles de confiance, Québec, 2009-2009



Source: Statistique Canada, *Le revenu au Canada, 1976-2009;* compilation des intervalles de confiance par l'ISQ; compilation de l'auteur.

Effets de seuils

- Lorsque le cumul des PSV et du SRG frôle les seuils de faible revenu, il suffit d'un léger déficit par rapport au seuil pour que les taux grimpent considérablement et inversement, d'un léger surplus par rapport au seuil pour que les taux chutent considérablement;
- par conséquent, les variations brusques sont toujours suspectes, elles n'indiquent pas toujours systématiquement des changements de tendance.

Seuils du cumul de la Pension de sécurité de la vieillesse (PSV) et du Supplément de revenu garanti (SRG) pour une personne, additionnés des crédits de TPS et TVQ, seuils de la MPC, de la MFR et des SFR pour une personne et écart, taux de couverture du total sur les seuils, Québec, 2005-2011

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PSV-SRG	12 489	13 011	13 465	13 759	14 034	14 076	14 708
Crédits *	606	625	641	652	667	671	803
TOTAL	13 095	13 636	14 106	14 411	14 701	14 747	15 511
MPC Montréal	13 161	13 581	13 627	14 130	14 935	15 233	15 538
Écart	-66	56	479	281	-234	-486	-27
Taux de couverture	99,5	100,4	103,5	102,0	98,4	96,8	99,8
MFR API Qc	14 614	14 888	15 795	16 278	16 859	17 196	17 540
Écart	-1 519	-1 251	-1 690	-1 866	-2 158	-2 449	-2 029
Taux de couverture	89,6	91,6	89,3	88,5	87,2	85,8	88,4
SFR 500 000	17 230	17 568	17 954	18 373	18 421	18 759	19 134
Écart	-4 135	-3 932	-3 848	-3 962	-3 720	-4 012	-3 623
Taux de couverture	76,0	77,6	78,6	78,4	79,8	78,6	81,1

^{*} Incluant le crédit TPS (basé sur le revenu de l'année précédente), le crédit TVQ et le crédit pour personne vivant seule. En 2011, les crédits du Québec sont devenus le Crédit d'impôt pour la solidarité (CIS). Les seuils de 2010 et 2011 ont été indexés de 2 %.

Sources : Régie des rentes du Québec; Direction des politiques de prestation, MESS; compilation de l'auteur.

Conclusion

- La tendance à la baisse sur une longue période peut être observée, comme en témoigne l'évolution des taux selon les SFR;
- l'amélioration de la situation relative des personnes âgées pauvres par rapport à l'ensemble des personnes pauvres peut aussi être observée, comme en témoigne l'évolution des ratios, sauf pour les femmes avec les SFR (ratios légèrement au-dessus de 1);
- la situation des femmes âgées pauvres accuse un retard du fait qu'elles ont été moins nombreuses et moins longtemps sur le marché du travail, ne bénéficiant pas par conséquent d'une rente de retraite aussi élevée que celle des hommes;

Conclusion

- avec la MFR, les tendances sont difficiles à saisir, souvent en raison de la faible validité des statistiques (surtout dans les sous-groupes);
- avec la MPC, en considérant le fait que la validité des statistiques est acceptable, l'effet de seuil pourrait être une explication à retenir pour la hausse observable de 2009;
- la hausse de 2009 aurait pu aussi être liée au fait que les intervalles de confiance se chevauchent, mais nous avons pu vérifier que ce n'est pas le cas avec la MPC.

Merci de votre attention!